



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE du Parc de Brière

Médecine et chirurgie du cheval

Zone d'Activité des Pédras
44117 SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX
cliniquevetbriere.com
Tél. 02 40 01 28 21
E-mail : clinvetbriere@gmail.com

N° 5252

Date : 31/10/24

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE : C. REPPERT A.-J. GOUZE C. GUIHARD H. DRILHON

PROPRIÉTAIRE : Floras de Couery

IDENTIFICATION

TOSCA DE MONTOT

LIEU EXAMEN :

SYMPTOMES ET SIGNES :

T.T.C.

DIAGNOSTIC :

TRAITEMENT :

Je soussigné Claude Reppert
docteur vétérinaire, certifie
avoir éclographié la jument TOSCA DE MONTOT
07.330.5687
système à jour
Pour faire valoir ce qui de droit

REPPERT Claude
Dr. Vétérinaire
ordre 22 814
St. André des Eaux

VISITE DE CONTRÔLE

DÉLAIS D'ATTENTE :

Pour les chevaux participants à des épreuves officielles les délais d'élimination des traitements sont donnés à titre indicatif en l'absence de données scientifiques.

Modalités de règlement : chèque espèces CB

RENOUVELLEMENT INTERDIT*

L'ordonnance doit être conservée pendant la durée du temps d'attente.

* Pour les médicaments visés aux paragraphes c, e, f et g de l'article L.617-6 de la loi n° 75-409 du 29 Mai 1975.

"Toute prestation, de quelque nature qu'elle soit fournie, par la clinique vétérinaire du Parc de Brière, les préposés de celle-ci et tout vétérinaire n'est pas génératrice d'obligation de résultat, mais seulement d'obligation de moyen. En conséquence, la responsabilité de la clinique et des personnes ci-dessus visée ne pourra être engagée qu'à la condition que soit démontré qu'une faute a été commise par eux. Cette responsabilité, à supposer qu'elle puisse être engagée dans les conditions ci-dessus visées, est, en tout état de cause, limitée à un maximum, tous dommages confondus, de trois cent cinquante mille Euro (350 000 €)."

T.T.C.

€

H.T.

€

T.V.A.

20 %

T.V.A.

SELARL CLINIQUE VETBRIERE

Capital de 10 000€

N° Siret : 808 650 881 00010 - TVA FR18808650881
le règlement des honoraires par chèques est accepté.